



Le CQP Epsp

Encadrant Pédagogique en Situation de Production



Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Encadrant Pédagogique en Situation de Production (Epsp) permet la reconnaissance de savoir-faire pédagogiques et l'acquisition d'une qualification opérationnelle reconnue par la branche professionnelle des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). Validé en CPNEF le 2 février 2016, le CQP Epsp est délivré par CHANTIER école en qualité d'organisme certificateur unique, pour le compte de la branche professionnelle des ACI, pendant la période expérimentale qui se termine le 31 décembre 2017.

Qu'est-ce que le CQP Epsp ?

Le CQP Epsp valide et certifie les compétences pédagogiques des permanents chargés d'encadrer et de former en situation de production les salariés polyvalents.

Pourquoi le CQP Epsp ?

Le CQP Epsp permet au personnel permanent de valoriser les acquis et de valider les compétences des salariés polyvalents. Il a pour objectif final de structurer la fonction « formation » des ACI.

A qui s'adresse le CQP Epsp ?

Le CQP Epsp s'adresse à tous les permanents chargés d'encadrer et de former les salariés polyvalents.

Il s'adresse plus particulièrement aux encadrants intervenant dans les ACI. Le Certificat est accessible à la suite d'un parcours de formation continue* visant les compétences inscrites dans le référentiel de certification.

Comment s'inscrire au CQP Epsp ?

Pour s'inscrire au CQP Epsp, il faut transmettre son dossier de recevabilité à l'organisme certificateur. Si votre candidature est recevable, une convocation nominative officielle de présentation au jury sera envoyée.

Comment obtenir le CQP Epsp ?

Pour obtenir le CQP Epsp, il faut préparer un dossier de certification et le présenter au jury de professionnels. Celui-ci est composé de 2 personnes : un directeur ou un coordinateur d'ACI (président de jury), et un représentant de l'organisme certificateur (mandataire).

*Pendant la période expérimentale, il faut avoir suivi, soit la formation « Fonction Pédagogique de l'Encadrant », soit la formation « Animateur Pédagogique en Situation de Production », depuis le 1^{er} septembre 2015 (la date de référence est le premier jour de formation).

Déroulement des épreuves

EPREUVE	MODALITES	DUREE	VALEUR DANS LA NOTE FINALE
Evaluations formatives (stagiaires en formation professionnelle) ou épreuve écrite	La formation donne lieu à des évaluations continues. Ces évaluations sont transmises à CHANTIER école par l'organisme de formation. Les résultats sont alors inscrits dans un outil de suivi nominatif. Il s'agit de la première pré-notation. Si aucune évaluation n'existe, CHANTIER école organise une épreuve écrite sous forme de questionnaire le jour du jury.	Epreuve écrite : 1,5 heure	1/3
Présentation du dossier de certification	Le dossier est constitué de : 1) un document synthétisant et/ou schématisant les activités et compétences référencées dans l'ACI et leur lien établi avec un (des) référentiel(s) métier(s) existant(s) 2) deux outils de suivi : - un référençant les compétences et les capacités professionnelles mises en œuvre sur le support de production - un référençant les compétences clés, savoirs de bases et comportements nécessaires à la réussite du parcours 3) un document formalisant une séance d'apprentissage à destination du salarié polyvalent, ainsi que les outils/ressources associés 4) une fiche, co-construite avec un salarié polyvalent, présentant une expérience professionnelle développée en situation de production et mettant en exergue l'expression d'une compétence professionnelle, de savoir-faire et savoir-être validés 5) un support d'attestation de compétences synthétisant les acquis d'un salarié polyvalent		1/3
Epreuve orale : mise en situation professionnelle	Il s'agit de présenter aux membres du jury : 1) une situation d'apprentissage conçue, formalisée et animée 2) les modalités d'accompagnement d'un salarié polyvalent dans la valorisation de ses acquis Le candidat doit tenir une posture de formateur et animer une situation d'apprentissage comme s'il était en face à face pédagogique avec des salariés polyvalents/des stagiaires .	De 30 min à 1 h 10 min	1/3
Epreuve orale : entretien avec le jury	Entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise des compétences requises pour exercer la fonction pédagogique en situation de production (à partir du dossier de certification et des évaluations réalisées).	De 15 à 30 min	

Qui contacter pour obtenir les documents et des informations sur le CQP Epsp ?

Pour des renseignements d'ordre **administratif et organisationnel** (Inscriptions, dossiers, composition et organisation des jurys) :

Contactez **Dominique Jauneau** au **01 48 07 52 10** et d.jauneau@chantierecole.org

Pour des renseignements sur les **pré-requis** et les **modalités de validation et de certification** (contenu du référentiel de certification, conditions de passation, déroulement des épreuves) :

Contactez **Elodie Agu** au **01 48 07 52 10** et e.agu@chantierecole.org

CHANTIER école

119-121 rue Damrémont - 75018 PARIS

www.chantierecole.org